



MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-BEAUDETTE

AVIS DE CONVOCATION

Séance extraordinaire Municipalité de Rivière-Beaudette

Nous vous convoquons à une réunion extraordinaire de la municipalité de Rivière-Beaudette.

Cette réunion se tiendra lundi 28 juillet 2025, à 19h30, au 1010 Ste-Claire.

Vous pouvez prendre connaissance de l'ordre du jour ci-joint.

La participation de tous est grandement appréciée.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Natasha Pagé
Directrice générale

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Natasha Pagé, directrice générale, greffière et trésorière de la Municipalité de Rivière-Beaudette, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie sur le site internet de la Municipalité de Rivière-Beaudette et dans la vitrine d'affichage extérieur à l'hôtel de ville au 663 chemin Frontière, Rivière-Beaudette en date du 21^{ème} jour du mois de juillet 2025.

EN FOI DE QUOI, je donne certificat ce 21^{ème} jour du mois de juillet de l'an deux mille vingt-cinq.

Natasha Pagé
Directrice générale, greffière et trésorière

ORDRE DU JOUR
CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE EXTRAORDINAIRE
DU 28 JUILLET 2025

1. Ouverture de la séance extraordinaire;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Résolution modifiant le Règlement 2025-03 décrétant un emprunt de 4 467 364.00\$ pour des travaux de voirie pour le prolongement du boulevard Archambault;
4. Période de questions;
5. Levée de l'assemblée.